



# Élections professionnelles dans l'Enseignement supérieur et la Recherche : la CGT est bien là !

Les élections professionnelles ont eu lieu dans un contexte social surchargé. La CGT reste la première organisation syndicale pour les trois versants (État, Territoriale et Hospitalière) de la Fonction publique avec 21,8 % des voix.

## La CGT continue de progresser dans l'ESR

Au Comité technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (CT-MESR), où votent les personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et des CROUS, la participation a chuté à 30,51 %. La FERC CGT, avec la CGT FERC Sup, le SNTRS CGT, la CGT CROUS et la CGT INRA, progresse à 18,58 % et conserve 3 sièges au CT-MESR.

Au Comité technique des personnels universitaires (CT-U), où votent les enseignant-es-chercheur-es, la participation a aussi chuté à 23,86 %. En dépit de cela, la CGT FERC Sup progresse en voix et en pourcentage à 9,87 %, consolidant ainsi le siège conquis en 2010 et devenant pour la première fois la troisième organisation syndicale chez les enseignant-es-chercheur-es. Le nombre d'inscrits à ces élections ont également permis de vérifier que les gels de postes ont abouti à la suppression de plus de 2000 postes d'enseignant-es-chercheur-es depuis 2014, alors que les effectifs étudiants ne cessent de progresser.

Pour les Commissions administratives paritaires nationales et académiques (CAP), les listes CGT menées par la CGT FERC Sup, la CGT Educ'action, la CGT BNF et la CGT CROUS conservent, consolident et améliorent leurs positions : tous les sièges en CAP nationales sont conservés et la CGT fait enfin une percée et regagne un siège en CAPN des assistant-es ingénieur-es (ASI).

La aussi, nous consolidons et progressons en nombre de voix.

## Des conditions de campagne et de vote dégradées

« L'autonomie » des établissements d'ESR permet de plus en plus aux directions d'établissements de prendre des « libertés » par rapport au cadre réglementaire : bulletins de vote « blancs » proposés sur les tables (ce qui est illégal), non respect des règles (pourtant insuffisantes) imposées par le ministère concernant la campagne électronique... Certaines directions ont minimisé l'importance de ces élections : parfois l'information de la part de l'administration concernant les élections (qui vote ? Où ? Quand ?...) était quasi absente ; la distribution des notices de vote était parfois très aléatoire et restrictive... Certaines directions ont également cherché à réduire le nombre de bureaux de votes. D'autres encore ont cherché à réduire voire empêcher la communication syndicale, au prétexte de la campagne électorale (pourtant, la vie au travail continue !). Par ailleurs, la diversité des types de scrutins (électronique, à l'urne, par correspondance) n'a pas aidé à la mobilisation des personnels pour participer à tous les scrutins.

Tout ceci a contribué à la baisse généralisée de la participation. Ce que l'Union nationale CGT FERC Sup, attachée sans réserve à la démocratie, dénonce avec force et insistance. Par ailleurs, au vu des dysfonctionnements graves constatés tout au long de la période de vote informatique qui ont dissuadé ou empêché nombre d'agents de voter, la CGT FERC Sup reste résolument opposée au vote informatique.

## Merci à toutes et tous !

La CGT FERC Sup tient à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont soutenu les listes CGT. Elle sort renforcée dans sa détermination à défendre l'Enseignement supérieur et la Recherche, service public national, gratuit, laïque et émancipateur, ouvert à toutes et tous sur tout le territoire quelles que soient les origines sociales ou géographique. Mais aussi et surtout pour défendre tous les personnels qui y contribuent au quotidien par leur engagement, dans des conditions de plus en plus difficiles.